



VIA PRÉVENTION

Transport de marchandises

Signaleur de chantier

Plan de cours — Formation

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Le contenu de cette formation est en conformité avec la législation actuelle sur la santé et la sécurité du travail.

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Pour l'entreprise (session en entreprise)

- Présence d'un gestionnaire
- Fournir un local et les équipements requis pour la session de formation

Pour le participant ou la participante

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

CLIENTÈLE VISÉE

Les travailleurs.euses qui agissent comme signaleur.euse de chantier de construction. La formation s'adresse à des groupes de travailleurs.euses, à des représentants.tes de comité santé-sécurité et à des gestionnaires.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Promouvoir la prévention des accidents du travail chez les signaleurs.euses de chantier de construction.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

À la fin de la formation, le participant ou la participante sera en mesure de :

- Identifier les risques liés à la circulation des personnes et des véhicules sur les chantiers
- Comprendre les règles de circulation et les consignes de sécurité sur les chantiers, notamment celles prévues au plan de circulation
- Connaître les équipements de travail
- Connaître le rôle et les responsabilités
- Connaître le positionnement d'un signaleur.euse et les angles morts des véhicules automoteurs
- Utiliser les moyens de communication et le code de signaux manuels liés aux manœuvres de recul

CONTENU DU COURS

1. Introduction

- Les accidents
- Les responsabilités
- La réglementation

2. La circulation sur les chantiers

- Le plan de circulation
- Les angles morts

3. Les manœuvres de recul

- L'aire de recul
- Les alarmes de recul

4. Le signaleur ou la signaleuse de chantier

- Les notions de base
- Les dangers du métier
- Les mesures de sécurité
- Les vêtements et accessoires
- Les moyens de communication

5. Conclusion

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation assistés d'une présentation PowerPoint.

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS.TES

- Aide-mémoire : Le signaleur de chantier et les signaux pour les manœuvres de recul
- Fiche : La circulation sur les chantiers de construction
- Fiche : Les obligations du signaleur routier versus signaleur de chantier

ÉVALUATION

Examen

DURÉE

2 heures de contenu théorique

NOMBRE DE PARTICIPANTS.TES PAR SESSION

4 à 15 participants.tes

ATTESTATION

Après la formation, Via Prévention enverra par courriel, à l'employeur, une attestation de formation en format PDF au nom de chaque participant et de chaque participante.

L'attestation de formation en format 3" x 2" sera expédiée à l'employeur.

Sur demande, Via Prévention peut expédier des attestations imprimées en format 8,5" x 11" (frais d'impression et d'expédition applicables).